

RAPPORT DE LA COCOM A L'AG DU 17 MARS 2021

Vie des commissions :

Suite au Congrès du 3 octobre 2020, la première tâche a été de repourvoir la présidence vacante de deux commissions. Ainsi, le CD a pu désigner 2 nouveaux présidents.

Commission de la petite enfance, de l'éducation et de la formation :

Présidente

[Fayrouz Kashef](#)

Commission de l'environnement et de l'énergie :

Président-e

[Pierre-Louis Schmitt](#)

Depuis, le mois d'octobre, les commissions ont pu continuer de fonctionner par vidéoconférence zoom avec plus ou moins d'assiduité, compte tenu des restrictions sanitaires. Je ferai un compte rendu lors du prochain rapport.

Fonctionnement général et coordination :

S'agissant du fonctionnement général et la coordination entre les commissions, il a été proposé, il a été proposé de créer un dossier Dropbox pour tous les documents importants, définitifs et validés. La présidence de chacun commission est désormais en charge de faire ce travail documentaire avec l'aide, au besoin du secrétariat.

Un espace de travail dédié pour chacune des commissions du PS genevois a été créé sur Slack. Il s'agit d'une plateforme collaborative et d'échange pour les membres de chaque commission.

Cela permet ainsi de remplir l'une des recommandations formulées par les Présidents de commission : 1) centraliser les informations (PV, ordre du jour, travaux) de chaque commission qui va également servir d'archives courantes. Cela permet de garantir une certaine continuité dans le travail des commissions lors des changements de présidence.

A terme, cela devrait également permettre un partage d'information de manière transversale entre les commissions, les députés, les représentants des Codof, et les membres du CD.

Réflexions sur des propositions post-covid :

En novembre 2020, le CD a donné le mandat à la COCOM de continuer la réflexion initiée en été 2020 sur la crise COVID et ses conséquences. Vous trouverez ci-joint le document résumant le travail effectué.

Les axes thématiques demandés sont **l'emploi et l'organisation du travail, le social, la santé, le service public.**

Le travail doit avoir lieu dans les commissions respectives ou dans des groupes ad hoc. Ainsi, un groupe issu de la commission sociale et élargie aux personnes au CD et aux personnes ayant participé au séminaire d'été réfléchissent actuellement à un «revenu minimum de base universel genevois» ou une proposition allant dans ce sens. Les travaux devraient aboutir ce printemps à des propositions concrètes.

Denis Chiaradonna
Mars 2021